

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: TX3 GEL

Type(s) de produit: TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro de l'autorisation: BE2019-0064

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0021270-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	7
5.1. Consignes d'utilisation	7
5.2. Mesures de gestion des risques	7
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	8
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	8
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	8
6. Autres informations	8

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

TX3 GEL
KAPTER FLUOGEL
SKULD FLUOGEL
SKULD GEL
FLUOGEL Kakkerlak
FLUOGEL
Protect Kakkerlak-cafard gel

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	ZAPI S.p.A.
	Adresse	via Terza Strada 12 35026 Conselve Italie
Numéro de l'autorisation	BE2019-0064	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0021270-0000	
Date de l'autorisation	01/10/2018	
Date d'expiration de l'autorisation	31/12/2025	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Zapi S.p.A.
Adresse du fabricant	Via Terza Strada 12 35026 Conselve (PD) Italie
Emplacement des sites de fabrication	Via Terza Strada 12 35026 Conselve (PD) Italie

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	37 - Imidaclopride
Nom du fabricant	Ningbo Generic Chemical Co., Ltd.
Adresse du fabricant	Room 10-6, Shidal Square 8, 315010 Zhejiang Chine
Emplacement des sites de fabrication	Shaanxi Hengtian Chemical Co., Ltd., Dali Core Zone, Wei nan National Agricultural Science and Technology Park, Shanxi province, - - Chine

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Imidaclopride	(2E)-1-[(6-chloropyridin-3-yl) methyl]-N-nitroimidazolidin-2-imine	Substance active	138261-41-3	428-040-8	2,19

2.2. Type de formulation

RB - Appât (prêt à l'emploi)

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 Contient de la 1,2-benzisotiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

Tenir hors de portée des enfants.
 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
 Éviter le rejet dans l'environnement.
 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
 Recueillir le produit répandu.
 Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s)**4.1 Description de l'utilisation****Utilisation 1 - Utilisation non-professionnel, professionnel et professionnel ayant des compétences avancées démontrées – Appât en gel****Type de produit**

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Appât insecticide prêt à l'emploi en gel pour le contrôle des cafards/blattes

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: *Blattella germanica*
 Nom commun: Blatte germanique
 Stade de développement: Adultes et nymphes

Nom scientifique: *Blatta orientalis*
 Nom commun: Blatte orientale
 Stade de développement: Adultes et nymphes

Nom scientifique: *Supella longipalpa*
 Nom commun: Blatte rayée
 Stade de développement: Adultes et nymphes

Nom scientifique: *Periplaneta americana*
 Nom commun: Blatte américaine
 Stade de développement: Adultes et nymphes

Domaine d'utilisation

Intérieur
 Utilisation à l'intérieur dans les fissures et les crevasses

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Application des appâts
 Description détaillée:
 Appliquer le produit en gouttes là où la présence de cafards est remarquée.

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: *Blattella germanica*/*Supella longipalpa*: 1 - 3 gouttes/m². *Blatta orientalis*/*Periplaneta americana*: 3 gouttes/m². Une goutte mesure 6 à 7 mm de diamètre et correspond à 0,08 g de produit. Appliquer la dose la plus élevée (3 gouttes/m²) en cas d'infestation forte, de conditions extrêmement sales ou de prédominance de la blatte orientale ou américaine.

Dilution (%): 0%

Nombre et fréquence des applications:

Vérifier régulièrement la consommation des appâts et les remplacer lorsqu'ils sont épuisés. Ne pas réappliquer plus d'une fois par semaine.

Efficace jusqu'à 3 mois après application.

Délai d'action (contrôle de la population): une semaine après application.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

Utilisation non-professionnel:

Le produit est conditionné en :

- cartouche en PP naturel / LDPE de 30 g à 35 g (avec incrément de 1 g);

- seringue en LDPE/HDPE de 5 g à 35 g (avec incrément de 1 g).

Les cartouches et les seringues sont emballées dans :

- boîte (carton ou plastique, ou combinaison de plastique et carton) contenant de 1 à 6 pièces (avec incrément de 1 pièce);

- blister (carton ou plastique, ou combinaison de plastique et carton) contenant de 1 à 6 pièces (avec incrément de 1 pièce);

- boîte (en carton) contenant de 1 à 6 pièces (avec incrément de 1 pièce) ;

- sac (en plastique ou aluminium) contenant de 1 à 6 pièces (avec incrément de 1 pièce).

.

Utilisation professionnel et professionnel ayant des compétences avancées démontrées:

Le produit est conditionné en :

- cartouche en PP naturel / LDPE de 30 g à 35 g (avec incrément de 1 g);

- seringue en LDPE/HDPE de 5 g à 35 g (avec incrément de 1 g).

Les cartouches et les seringues sont emballées dans :

- boîte (carton ou plastique, ou combinaison de plastique et carton) contenant de 1 à 24 pièces (avec incrément de 1 pièce) ;

- blister (carton ou plastique, ou combinaison de plastique et carton) contenant de 1 à 24 pièces (avec incrément de 1 pièce) ;

- boîte (en carton) contenant de 1 à 24 pièces (avec incrément de 1 pièce) ;

- sac (en plastique ou aluminium) contenant de 1 à 24 pièces (avec incrément de 1 pièce).

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Appliquer le produit uniquement dans les fissures et crevasses.
- Vérifier régulièrement la consommation des appâts et les remplacer lorsqu'ils sont épuisés. Ne pas réappliquer plus d'une fois par semaine.
- À la fin du traitement, retirer tous les résidus d'appâts et les éliminer dans un circuit de collecte approprié.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Appliquer de manière ciblée dans des zones difficilement accessibles, non susceptibles d'être lavées et totalement à l'abri de l'eau.

Pour les professionnel et professionnel ayant des compétences avancées démontrées uniquement :

- Porter des gants résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir 5.3.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir 5.4.

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conditions de stockage: voir 5.5.

Durée de conservation: 36 mois.

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Utilisation non-professionnel, professionnel et professionnel ayant des compétences avancées démontrées– emploi en boîte d'appâts

Type de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Appât insecticide en gel pour le contrôle des cafards prêt à l'emploi en boîte d'appâts.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: *Blatta orientalis*
Nom commun: Blatte orientale
Stade de développement: Adultes et nymphes

Nom scientifique: *Blattella germanica*
Nom commun: Blatte germanique
Stade de développement: Adultes et nymphes

Domaine d'utilisation

Intérieur

/

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: En boîtes d'appâts

Description détaillée:

Appliquer la boîte d'appâts dans les endroits où la présence de blattes est décelée.

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 1 boîte d'appâts tous les 15 m²
Dilution (%): -
Nombre et fréquence des applications:
Si nécessaire, remplacer la boîte d'appâts 3 mois après son ouverture.
Efficace jusqu'à 3 mois après ouverture.
Délai d'action (contrôle de la population): deux semaines après l'application.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel
Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

Utilisation non-professionnel:

Le produit est conditionné en :
- Boîte d'appâts en PS de 2 g à 8 g (avec incrément de 1 g)
Les boîtes d'appâts (emballées individuellement, ou pas, dans des sachets en plastique ou en aluminium) sont emballées dans les emballages :
- Boîte (carton, ou plastique, ou une combinaison de carton et de plastique) contenant de 1 à 6 pièces (avec incrément de 1 pièce)
- Blister (carton, ou plastique, ou une combinaison de carton et de plastique) contenant de 1 à 6 pièces (avec incrément de 1 pièce)
- Carton (carton) contenant de 1 à 6 pièces (avec incrément de 1 pièce)
- Sac (plastique ou aluminium) contenant de 1 à 6 pièces (avec incrément de 1 pièce)

Utilisation professionnel et professionnel ayant des compétences avancées démontrées:

Le produit est conditionné en :
Boîte d'appâts en PS de 2 g à 8 g (avec incrément de 1 g)
Les boîtes d'appâts (emballées individuellement, ou pas, dans des sachets en plastique ou en aluminium) sont emballées dans les emballages :
- Boîte (carton, ou plastique, ou une combinaison de carton et de plastique) contenant de 1 à 24 pièces (avec incrément de 1 pièce)
- Blister (carton, ou plastique, ou une combinaison de carton et de plastique) contenant de 1 à 24 pièces (avec incrément de 1 pièce)
- Carton (carton) contenant de 1 à 24 pièces (avec incrément de 1 pièce)
- Sac (plastique ou aluminium) contenant de 1 à 24 pièces (avec incrément de 1 pièce)

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Appliquer la boîte d'appâts dans les endroits où la présence de blattes est décelée.
- Si nécessaire, remplacer la boîte d'appâts 3 mois après son ouverture.
- À la fin du traitement, retirer tous les boîtes d'appâts et les éliminer dans un circuit de collecte approprié.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir 5.2

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir 5.3

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir 5.4

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conditions de stockage: voir 5.5.
Durée de conservation: 30 mois.

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Se laver les mains après utilisation du produit, et avant de manger, boire ou fumer.
- Ne pas appliquer le produit sur des surfaces très sales, qui subissent un lavage fréquent, et qui ont été récemment traitées avec d'autres insecticides. Dans tous les cas, ne pas appliquer d'autres insecticides ou insectifuges dans les zones traitées avec TX3 GEL..
- Ne pas appliquer le produit à proximité de sources de chaleur (par exemple sous un radiateur)
- Pour optimiser l'efficacité du traitement, suivre les bonnes pratiques d'hygiène: éliminer ou empêcher tout accès aux sources de nourriture.

Pour non-professionnels uniquement :

- Toujours lire l'étiquette ou la notice et suivre toutes les consignes indiquées.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

Pour les professionnels et professionnel ayant des compétences avancées démontrées uniquement :

- Toujours lire l'étiquette ou la notice et suivre toutes les consignes indiquées.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Adopter des méthodes de gestion intégrée telle que la combinaison de méthodes de lutte chimique, physique et autres mesures d'hygiène publique, en tenant compte des spécificités locales (conditions climatiques, espèces cibles, conditions d'usage, etc).
- Alternier les produits ayant des substances actives avec des modes d'action différents (pour éliminer les individus résistants de la population).

5.2. Mesures de gestion des risques

- Conserver hors de la portée des enfants, des animaux de compagnie et des animaux non ciblés.
- Le produit doit être appliqué en toute sécurité de façon à minimiser le risque de consommation par d'autres animaux ou par des enfants.
- Eviter tout contact avec les surfaces traitées.
- Ne pas appliquer le produit directement sur ou à proximité de denrées alimentaires, surfaces ou ustensiles qui pourraient être en contact avec des denrées ou des boissons destinées à la consommation (humaine ou animale) ou avec des animaux de rente.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Effets possibles directs ou indirects:

-Peut produire une réaction allergique.

Mesures de premiers secours :

- En cas de contact avec les yeux : enlever les lentilles de contact si la victime en porte, rincer abondamment les yeux à l'eau en maintenant les paupières écartées au moins 15 minutes.
- En cas de contact avec la peau : laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon, sans frotter.
- En cas de contact avec la bouche : rincer la bouche avec de l'eau, NE PAS provoquer de vomissement ou rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. Consulter un médecin.
- Si nécessaire, conduire la personne empoisonnée dans un centre de santé et, si possible, emporter l'emballage ou l'étiquette. NE LAISSER JAMAIS LA PERSONNE EMPOISONNÉE SANS SURVEILLANCE !

Conseils pour le médecin et le personnel sanitaire :

- Traitement symptomatique et de support.

EN CAS DE CONSULTATION D'UN MÉDECIN, GARDER L'EMBALLAGE OU L'ÉTIQUETTE À DISPOSITION ET APPELER LE CENTRE ANTIPOISON LOCAL [070245245]

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Ne pas rejeter dans l'environnement. Ne pas réutiliser le contenant vide. Le produit et son emballage doivent être éliminés conformément aux réglementations locales.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et bien ventilé, à l'abri du gel et des sources de chaleur. Conserver à l'abri de la lumière.

6. Autres informations

Le produit contient un agent amérissant qui le rend répulsif pour l'homme ou pour les animaux de compagnie.

Les phrases P102 et P103 indiqués dans la section "Mentions H & P" doivent être considérés comme applicables à un usage non professionnel uniquement.

- Les phrases P, comme indiqué dans le résumé des caractéristiques du produit, contiennent plusieurs erreurs qui ne peuvent pas être réglées. Les phrases correctes sont les suivantes : P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations nationales/régionales applicables.